

République Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

SEANCE

08 AVRIL 2024

OBJET :

CADRE DE VIE

PROJET DE
CONSTRUCTION
32 LOGEMENTS
LOCATIFS ET
26 LOGEMENTS POUR
SENIORS
DE LA SOCIETE
« INVESTIMMO »

DENOMINATION
DE VOIRIE

2024-04-16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 08 avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique (arrivée 18h14), MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANCQUART Christopher, FUZELIER Patrick, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy (arrivé à 18h11), BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

DUMONT Véronique	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
FIOLET Evelyne	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
BRANLY Sandrine	(Pouvoir Corinne NOEL)
MAGNIER Renée	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Sophie MILLIEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
DESORT Annie	(Pouvoir Pierre-Henri DUMONT)
WASSELIN JEAN-GUY	(Pouvoir Robert PILLE)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
DEROI Alexandre	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

◆ ◆ ◆

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de dénommer la voirie qui desservira la résidence composée de 32 logements locatifs et de 26 logements pour séniors de la société « INVESTIMMO », actuellement en cours de construction, située dans le quartier des Dryades sur l'Avenue Matisse.

Madame le Maire propose de dénommer cette future voie : « Impasse Rosa BONHEUR ».

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 16/04/24

SLOW

ID : 062-216205484-20240408-2024_04_16-DE

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

DECIDE de dénommer la future voie « Impasse Rosa BONHEUR »

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,



République Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

SEANCE

08 AVRIL 2024

OBJET :

CADRE DE VIE

ENGAGEMENTS
QUARTIERS 2030

AUTORISATION

2024-04-17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 08 avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique (arrivée 18h14), MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANCQUART Christopher, FUZELIER Patrick, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy (arrivé à 18h11), BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

DUMONT Véronique	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
FIOLET Evelyne	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
BRANLY Sandrine	(Pouvoir Corinne NOEL)
MAGNIER Renée	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Sophie MILLIEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
DESORT Annie	(Pouvoir Pierre-Henri DUMONT)
WASSELIN JEAN-GUY	(Pouvoir Robert PILLE)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
DEROI Alexandre	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	



Madame le Maire expose que par courrier en date du 25 janvier 2024, la commune a sollicité Madame la Présidente de la communauté d'agglomération afin d'identifier le quartier Schweitzer comme « poche de pauvreté » dans le cadre de la nouvelle contractualisation Politique de la Ville « Engagements quartiers 2030 ».

En effet, la ville de Marck a compté de 2000 à 2014 un quartier en géographie prioritaire de la politique de la ville, les Hautes-Communes.

Ce quartier est « sorti » de la géographie prioritaire le 1er janvier 2015 pour devenir un « quartier de veille ».

Ce changement est dû à l'évolution des critères de définition de ce dispositif et notamment dû au seuil minimum d'habitants.

Cette appellation « quartier de veille » disparaît également suite au décret relatif à l'actualisation de la géographie prioritaire du 28 décembre 2023 pour devenir une « poche de pauvreté ».

L'indicateur principal permettant d'objectiver la situation économique et sociale du quartier Schweitzer est l'Indice de Position Sociale (IPS) renseigné par l'école primaire de rattachement qui est de 80. A titre de comparaison, en moyenne dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+) en France, l'IPS est de 75 et 85 en REP.

Considérant les moyens mobilisables mis en place dans ce cadre et notamment des crédits État politique de la ville,

Considérant la volonté de la commune de développer sur ce quartier des actions spécifiques et notamment la création d'un équipement de proximité à vocation culturelle

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE Madame le Maire à signer le document cadre « engagements quartiers 2030 » ainsi que tout document à intervenir.

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

